

5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Bosmans Hilde (coordinateur(trice)) ;Bufkens Hilde ;De Rycke Katrien ;Jonkers Sara (coordinateur(trice)) ;Rinder Ann ;Schoemans Daniel ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement de niveau moyen première partie (LNEER1230) du BAC 1 ou équivalent. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>1. Cette unité d'enseignement du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et de gestion est basée sur du matériel authentique et destinée à donner aux étudiants les compétences communicatives (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) dont ils auront besoin en BAC 3 et dans leur vie professionnelle.</p> <p>2. Cette unité d'enseignement s'articule sur différents thèmes (mobilité en transport, samenleving en maatschappelijke verantwoordelijkheid, vorming en opleiding, media en bedrijfscommunicatie, milieu en energie, werk en bedrijfsleven).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine d'études. lire des articles non spécialisés sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. <p><i>Niveau B2 compréhension de lecture du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision en langue standard sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt général. suivre l'essentiel d'une conférence ou d'un exposé dans son propre domaine d'études à condition que le sujet soit familier et la présentation clairement structurée. saisir avec un certain effort une grande partie de ce qui se dit en sa présence, tout en éprouvant effectivement des difficultés à participer à une discussion avec plusieurs locuteurs natifs qui n'adaptent en rien leur discours. <p><i>Niveau B2- compréhension à l'audition du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande variété de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. développer une argumentation suffisamment claire pour être compris sans difficulté la plupart du temps. <p><i>Niveau B2- expression orale individuelle et interactive du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. écrire des lettres plus formelles noter un message concernant une demande d'information, l'explication d'un problème. écrire une synthèse en exposant avec précision une information factuelle et pouvoir donner son opinion. <p><i>Niveau B1 expression écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>5 Code</p>

- Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base (cfr. **LNEER1230**) et extension du vocabulaire général et spécialisé (cfr. textes et exercices de vocabulaire Moodle et listes thématiques dans le syllabus)
- Structure : consolidation des structures spécifiques du néerlandais.

Culture:

Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser l'étudiant à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique, ...).

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

Evaluation permanente tout au long de l'année

Si la situation sanitaire le permet, c'est-à-dire: cours en présentiel

Examen écrit en plusieurs parties:

PREMIER QUADRIMESTRE

- semaine 6: test 1 (pendant le cours): vocabulaire thème 1, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden: sur 2 points
- semaine 10: test 2 (pendant le cours): la matière de test 1 + vocabulaire thème 2, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, grammaire : sur 5 points
- semaine 14: test 3 (sur site): matière test 1&2 + vocabulaire thème 3, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, grammaire + rédaction d'un texte : sur 13 points

Les trois tests ensemble interviennent pour 20 % de la note finale et doivent être représentés au Q2 si la note obtenue est inférieure à 10/20

DEUXIEME QUADRIMESTRE

- semaine 5: test 1 (pendant le cours): vocabulaire thème 4, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden : sur 2 points
- semaine 8: test 2 (pendant le cours): matière test 1, + vocabulaire thème 5, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, grammaire: sur 5 points
- semaine 13: test 3 (sur site) : matière test 1+2, + vocabulaire thème 6, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden., rédaction d'une lettre ou d'un mail et grammaire : sur 13 points + compréhension à l'audition : sur 5 points

L'**examen oral** a lieu en juin et consiste en une conversation et un jeu de rôle basé sur deux des quinze textes vus au cours portant sur des thèmes abordés pendant l'année et les rapports écrits par les étudiants sur prezi.

Répartition des points entre l'examen écrit et l'examen oral :

- 45% écrit
- 35% oral
- 20% pour la partie évaluation permanente : deux présentations en groupe, présence et participation active aux cours

Attention:

Tous les tests sont obligatoires. Si vous êtes absent (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf les tests 1 et 2), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un étudiant n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si vous êtes absent sans justificatif officiel pour les tests 1 ou/et 2, vous obtiendrez un 0/20 pour ce(s) test(s).

Si l'étudiant ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il doit obligatoirement repasser cette partie en Q2 (il repassera donc la totalité de l'épreuve, c'est-à-dire Q1 et Q2). Si celui-ci ne repasse pas cette partie, il obtiendra 0/20 pour cette partie.

La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).

A la session de septembre, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit (Q1 et Q2) + l'examen oral. La note pour l'évaluation permanente (= les deux présentations), obtenue pendant l'année, intervient quand celle-ci est en faveur de l'étudiant. Lors de l'examen de septembre, l'étudiant ne repasse donc que la partie écrite et l'examen oral et non plus les présentations.

Il est également possible de participer à un projet TANDEM avec la KU Leuven à titre volontaire et **si la situation sanitaire le permet**. Ceux qui participent sont dispensés de la présentation en groupe du Q1 et Q2.

Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas une évaluation permanente (par exemple suite à un basculement vers l'enseignement à distance), alors:



- L'évaluation écrite (les tests 1, 2 et 3 en Q1 et en Q2) sera remplacée par **un examen écrit** en semaine 14 (Q1) et 13 (Q2) ou pendant la session de janvier (Q1) et de juin (Q2) (vocabulaire, compréhension à l'audition, expression écrite et grammaire = **45%** de la note finale). Les enseignants placeront des tests blancs sur la plateforme Moodle. La participation à ces tests blancs peut rapporter à l'étudiant un point pour cette partie écrite.
- Les **présentations** orales sur Teams pendant l'année comptent pour **20%** de la note finale, et l'**examen oral** sur Teams (basé sur les articles du livre et le prezi, le jeu de rôle en rapport avec les thèmes abordés au cours et les questions relatives au contenu du cours) comptent pour **35%** de la note finale. Des questions de vocabulaire pourront également être posées durant cet examen oral.

Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas d'organiser un examen écrit en présentiel, l'examen écrit sera dès lors annulé et remplacé uniquement par **les présentations et l'évaluation orale** basée sur le jeu de rôle et les articles de presse en rapport avec les thèmes abordés au cours, les questions relatives au contenu du cours et questions de vocabulaire. Cette note constituera alors **100%** de la note finale.

Tenant compte de la situation sanitaire, **si la possibilité nous est toutefois laissée d'organiser un examen écrit en présentiel**, nous opterons pour cette possibilité et organiserons un examen écrit en présentiel portant sur le vocabulaire, la grammaire, l'expression écrite et la compréhension à l'audition.

L'examen oral serait maintenu en complément pour évaluer les compétences communicatives orales des étudiants.

Méthodes d'enseignement	<p>Si la situation sanitaire le permet, cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning.</p> <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des présentations interactives données par des étudiants sur les thèmes des textes du livre 'Vers une communication professionnelle'. • des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations) et écrite (rédaction de lettres et textes) • des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) portant plus particulièrement sur les points de grammaire qui posent problème aux francophones. <p>Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : les listes de vocabulaire thématique et les textes du livre 'Vers une communication professionnelle, Néerlandais B2 - , Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition, septembre 2020), les exercices de vocabulaire sur Moodle (plate-forme e-learning ILV), les textes relatifs à l'entreprise de la classe rédigés par les étudiants sur l'outil de présentation Prezi ainsi que la préparation de deux présentations en groupe.</p> <p>Si la situation sanitaire ne le permet pas (code jaune ou orange), les enseignants mettront en place un système de rotation dans lequel le plus grand nombre possible d'étudiants auront la possibilité de suivre les cours en présentiel. Les autres étudiants suivent le cours partiellement sur Teams à distance et en e-learning sur Moodle. En cas de code rouge (ou orange), cette unité d'enseignement aura lieu sous forme d'enseignement à distance.</p> <p>En fonction de la situation (sanitaire ou pour des raisons pédagogiques par exemple), le cours peut à tout moment basculer en enseignement à distance.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement a pour objectif l'apprentissage du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et gestion. Cette unité est basée sur du matériel authentique et vise à donner aux étudiants les compétences communicatives dont ils auront besoin en 3^e année (INGE) et dans leur vie professionnelle. L'accent sera mis sur l'expression orale et écrite, la compréhension à l'audition et à la lecture.</p> <p>Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : les listes de vocabulaire thématique et les textes du livre 'Vers une communication professionnelle, Néerlandais B2 - , Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition, septembre 2020), les exercices de vocabulaire sur Moodle (plate-forme e-learning ILV), les textes relatifs à l'entreprise de la classe rédigés par les étudiants sur l'outil de présentation Prezi ainsi que la préparation de deux présentations en groupe.</p>
Ressources en ligne	<p>LNEER1332 - Algemeen en zakelijk Nederlands - INGE/ECGE - 1BA https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=566</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Néerlandais B2 - Vers une communication professionnelle, Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition septembre 2020 320 pages 9782807330078 • Moodle (plate-forme e-learning ILV)
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique	PPE1BA	5	LNEER1230	
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	5	LNEER1230	
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	5	LNEER1230	